

Convocation du Conseil Municipal en session ordinaire
Lundi 27 avril 2026 à 19 heures 30
Compte-rendu sommaire

L'an deux mil vingt-six, le 27 avril, le conseil municipal dûment convoqué le 20 avril, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur David JACQUET, Maire.

Conseillers en exercice :	19
Conseillers présents :	17
Pouvoir(s) :	02
Votants :	19

Présent·e·s : Monsieur JACQUET David, Monsieur DAUDIN René, Madame CLEMENT Sandrine, Monsieur GUYON Laurent, Madame MATTIA-TALBOT Myriam, Monsieur DREUX Bruno, Monsieur RICAULT François, Madame HUGUET Catherine, Madame BLANVILLAIN Anita, Madame GAUDILLÈRE Elodie, BAGATÉ Issiaka, Madame LANDRY Marie-Christine, WIELGOSIK Aurore, Monsieur DELAHOCHÉ Loïc, Madame CLEMENT Annick, Monsieur GUDIN Pascal, Monsieur LE METTE Philippe.

Absent·e·s excusé·e·s : Monsieur PEREIRA Rogério (donne pouvoir à Monsieur JACQUET David), Madame SOUBIEUX Annie (donne pouvoir à Madame CLEMENT Annick).

Secrétaire de séance : Madame GAUDILLÈRE Elodie.

Les membres présents adoptent le compte rendu de la séance précédente.

01) Vote du budget principal 2026

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **vote** le budget unique 2026 de la commune, arrêté équilibré à la somme de 4 923 000,33€ (quatre millions neuf-cent-vingt-trois mille euros et trente-trois centimes) à la section de fonctionnement et à la somme de 1 084 843,09€ (un million quatre-vingt-trois mille huit-cent-quarante-trois euros et neuf centimes) à la section d'investissement.

02) Affectation de résultat

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **constate** l'excédent reporté à la section d'investissement de 193 451,91€ (cent quatre-vingt-treize mille quatre cent cinquante et un euros et quatre-vingt-onze centimes) au compte 001.

- **constate** l'excédent reporté à la section de fonctionnement de 1 428 744,15€ (un million quatre-cent-vingt-huit-mille sept-cent-quarante-quatre euros et quinze centimes) au compte 002.

03) Vote des taux d'imposition

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **fixe** les taux communaux pour l'année 2026 comme suit :

Taxe d'habitation	15,23%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	32,46%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	38,62%

- **charge** Monsieur le maire de notifier cette décision aux services préfectoraux et de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

04) Subventions aux associations 2026

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **fixe** le montant des subventions 2026 à 16 513,00€ (seize-mille-cinq-cent-treize euros) selon le tableau annexé.

Mme WIELGOSIK indique que les montants versés ne sont pas équilibrés en fonction de l'engagement.
M. RICAULT va travailler sur le sujet.

05) Personnel de la fonction publique territoriale

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **autorise** le versement d'heures supplémentaires à tous les agents de la collectivité (contractuels et titulaires), dans la limite de 25 heures mensuelles.

Ces heures seront rémunérées conformément aux dispositions du décret n°2002-60 du 14 janvier 2002 relatif aux indemnités horaires pour travaux supplémentaires.

Monsieur le maire rappelle que les heures supplémentaires ne peuvent être indemnisées dans les conditions réglementaires que sur décision favorable de l'autorité territoriale.

06) France Travail : convention de partenariat

Monsieur le maire donne lecture de la convention de partenariat avec France Travail.

Cette dernière prévoit d'intégrer les services de France Travail au sein du C.C.A.S. de la mairie afin :

- d'améliorer l'accès aux droits et à l'information sur les services France Travail en tenant compte des besoins exprimés par les chercheurs d'emploi présents sur le territoire de la commune ;
- déployer l'approche « aller vers » en proposant des services France Travail dans des lieux partenaires du quotidien ;
- apporter une réponse en proximité aux usagers rencontrant des problématiques de mobilité et d'illectronisme.

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **autorise** Monsieur le maire à signer ladite convention.

France Travail présentera un bilan annuel à la collectivité.

07) Élections professionnelles : CST

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **fixe** le nombre de représentants titulaires du personnel à trois, et en nombre égal le nombre de représentants suppléants ;
- **décide** le maintien du paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants des élus égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants ;
- **décide** le recueil, par le comité technique, de l'avis des représentants des élus.

08) Désignation des représentants à la commission communale des impôts directs

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **propose** une liste de trente-deux contribuables afin de permettre à la Direction Générale des Finances Publiques de désigner les commissaires titulaires et suppléants de la Commission communale des impôts directs.

09) Désignation du représentant au CNAS

Conformément à l'article 27-1-1 du règlement de fonctionnement du Comité National d'Action Sociale, chaque collectivité adhérente doit désigner un délégué représentant le collège des élus.

APRES EN AVOIR DELIBERE, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents,

- **désigne** Madame Myriam MATTIA-TALBOT en qualité de représentante des élus au CNAS.

10) Affaires diverses

1) Manifestations à venir

- Repas des aînés : 158 participants. La manifestation a été appréciée.
- 8 mai : cérémonie commémorative à 10h30.
- 8 mai : vernissage de l'exposition « VROOOM » à la prison d'étape.
- 12 mai : rendez-vous avec l'entreprise de palettes anciennement ACCESS.
- 12 mai : rencontre avec TERRAVIA concernant le futur lotissement d'Autroche.
- 14 mai : vide-greniers organisé par la JCRA, recherche de bénévoles.
- 23 mai : Nuit des musées – spectacle « Germinal ».
- 28 mai : conseil communautaire à Patay.
- 30 mai : Artényades.
- Assemblée générale du SIRTOMRA.

2) Représentants élu·e·s dans les organismes extérieurs

Monsieur JACQUET informe des nouvelles désignations :

Président CCBL : Monsieur BRACQUEMOND

Vice-président CCBL à l'économie : Monsieur JACQUET

PETR : Madame MATTIA-TALBOT & Monsieur DAUDIN

SIRTOMRA : Madame Marie-Christine LANDRY & Monsieur François RICAULT

Fourrière départementale : Monsieur GUDIN & Monsieur DAUDIN

Syndicat du Nan : Monsieur DREUX & Monsieur DAUDIN.

3) Courrier de l'académie d'Orléans-Tours

L'inspection de l'académie informe la collectivité d'une ouverture d'une 7ème classe au sein de l'école élémentaire Louis BLÉRIOT.

4) Avis d'ouverture d'enquête publique unique interdépartementale

Projet de construction d'une ligne électrique à 400 000 volts entre les postes de CHAINGY (45) et DAMBRON (28).

L'enquête publique débutera le lundi 4 mai 2026 à partir de 14h30 jusqu'au jeudi 11 juin 2026 à 17h30 inclus.

Présence du commissaire-enquêteur :

- En mairie de GIDY : lundi 4 mai 2026 de 14h00 à 17h00 ;
- En mairie de POUPRY : mercredi 20 mai 2026 de 17h00 à 18h30 ;
- En mairie d'ORMES : vendredi 29 mai 2026 de 9h00 à 12h00 ;
- En mairie de CHAINGY : jeudi 11 juin de 14h30 à 17h30.

5) Lettre d'information de Monsieur Christophe CHAILLOU, Sénateur du Loiret.

6) TEREOS

Depuis plusieurs jours, il y a de très fortes odeurs sans interruption venant de chez TEREOS (lecture du mail de TEREOS).

M le maire a fait le point avec le directeur, M. BERNE à ce sujet.

Le printemps est une période sensible, la remontée des températures entraînant la reprise de l'activité biologique dans les bassins, activité potentiellement génératrice d'odeurs. C'est ce que l'on appelle le « réveil des eaux ».

7) La Nuit des églises

L'association Chevilly-Histoire va organiser la « Nuit des églises ».

Le principe de la manifestation sera d'ouvrir les églises avec des visites guidées et activités ludiques et musicales.

8) Membres des commissions de contrôles des listes électorales

Les nouveaux membres de la commission des listes électorales sont : Monsieur Pascal GUDIN, Madame Annick CLEMENT, Madame Anita BLANVILLAIN, Madame Catherine HUGUET, Madame Marie-Christine LANDRY.

TOUR DE TABLE :

M DAUDIN :

L'association Arte'Fleurs est en cours de création. Le règlement est en cours d'élaboration en lien avec l'association Mieux vivre à Artenay. Des actions seront réalisées au cours de l'année.

Suite à la question de Loic DELAHOCHÉ lors d'une précédente réunion, aucune subvention n'est prévue pour le remplacement des éclairages LED dans les bâtiments communaux.

Mme MATTIA-TALBOT :

Fête du château d'Auvilliers le 23 mai de 10h à 18h.

Mme BLANVILLAIN :

Des jeunes n'éteignent pas l'eau au cimetière, de plus la fontaine d'eau sur la place ne fonctionne plus. m. Jacquet stipule que celle-ci est hors gel mais qu'elle va être remise en route.

30/05 : concert EMMA à la salle des fêtes

Mme LANDRY :

23/10 : Journée citoyenne organisée par l'association Mieux vivre à Artenay. Le but étant de ramasser les déchets sur la voie publique.

Mme GAUDILLÈRE :

Suite à de nombreux problèmes avec les enfants en élémentaire, les professeurs ne souhaitent pas faire la kermesse. L'association des parents d'élèves s'en chargera.

Vigilance demandée rue du 8 mai 1945 concernant des repérages suspects sur les véhicules.

M GUDIN :

Voir pour mettre un banc à côté du city stade afin que les personnes puissent s'asseoir quand elles accompagnent leurs enfants.

M LE METTE :

Radar pédagogique : est-il possible de le remettre en place ?

M. Jacquet stipule que les batteries sont HS ; le garde-champêtre a fait une demande de devis.

Mme CLEMENT Annick :

Où en est la restauration des tableaux du chemin de croix de l'église ?

M. Jacquet indique que les frais de restauration sont assez onéreux et qu'il avait pris contact avec la paroisse pour faire une demande de souscription afin que les paroissiens participent financièrement et techniquement auprès d'un dossier de subvention.

M RICAULT :

L'association du tir à l'arc a organisé une très belle manifestation le week-end du 25-26 avril. Elle remercie le service technique et le club du foot pour avoir une pelouse aussi propre.

Mme BLANVILLAIN :

Madame Magalie DELSAUX va rejoindre la MAM « Les petits moulins à paroles d'Artenay »

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21h30.